

Titre de l'emploi :	INSPECTEUR EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT
Catégorie :	Cadre
Statut de l'emploi :	Permanent à temps plein 35 heures / semaine
Service :	Service urbanisme et environnement
Supérieur immédiat :	Directrice générale adjointe
Date d'affichage :	2026-08-11
Entrée en fonction :	Début novembre 2026

Fermont, ville minière située au nord du Québec, est unique en son genre par son infrastructure et sa situation géographique. D'une superficie de 500 kilomètres carrés et comptant près de 2 200 habitants, la Ville offre un environnement où la qualité de vie constitue un privilège apprécié de ses citoyens. Reconnue pour son emblématique mur-écran, ses paysages à couper le souffle et ses aurores boréales, Fermont est également un véritable terrain de jeu pour les amateurs de plein air avec son vaste territoire propice à la chasse, à la pêche et à la motoneige.

Dotée d'infrastructures sportives, récréatives et culturelles diversifiées, d'une école primaire et secondaire, d'un centre de santé ainsi que de services communautaires, commerciaux et de développement économique, la Ville se démarque par son dynamisme et sa proximité avec les citoyens. Fermont est située à 20 kilomètres du Labrador, de Labrador City et Wabush.

La Ville de Fermont administre un budget annuel de plus de 25 millions de dollars et compte plus de 100 employés, dont près de 70 employés permanents. Elle assure notamment les services municipaux suivants : sécurité incendie et ambulance, loisirs et culture, services techniques, administration, greffe et trésorerie, immeubles et projets, hygiène du milieu, urbanisme et environnement.

Dans un contexte de croissance et d'évolution organisationnelle, la Ville entreprend actuellement le rapatriement de ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'environnement auparavant confiées à la MRC de Caniapiscau. Ce défi stimulant offre une occasion unique de contribuer activement à la structuration et au développement d'un nouveau service municipal.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale adjointe, la personne titulaire du poste est responsable d'assurer l'application de la réglementation municipale en matière d'urbanisme et d'environnement, de traiter les demandes de permis et d'accompagner les citoyens relativement aux normes en vigueur sur le territoire de la Ville de Fermont.

À ce titre, elle devra notamment :

- Recevoir les demandes des citoyens et assurer l'émission des permis municipaux conformément aux normes et aux règlements municipaux et provinciaux en vigueur ;
- Réaliser les inspections en lien avec l'émission des permis et certificats ;

- Assurer la surveillance du territoire et voir à l'application des règlements de zonage, construction, lotissement, nuisance et toute autre réglementation applicable, par l'émission de lettres, avis et constats d'infractions, rapports internes, etc. ;
- Effectuer la gestion des requêtes, plaintes de citoyens et dossiers d'infraction ;
- Représenter la Ville auprès des instances appropriées en matière civile et pénale ;
- Participer à la rédaction et à la révision de la réglementation municipale et conseiller la direction générale à cet effet ;
- Encadrer et soutenir les rencontres du comité consultatif d'urbanisme.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir.

VOS TALENTS ET QUALIFICATIONS

Formations / scolarités :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC ou AEC) en aménagement du territoire, en urbanisme, en inspection municipale (OMBE) ou dans toute autre discipline jugée pertinente ;
- Toute combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée ;
- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements applicables au milieu municipal, notamment en matière de zonage, de lotissement, de construction, d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées, ainsi qu'en environnement et contrôle des nuisances ;
- Posséder une bonne connaissance de la suite Office et du logiciel PG Gestion du territoire ;
- Une connaissance d'un logiciel de géomatique constitue un atout.

Expérience

- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente en lien avec les fonctions du poste.

Autres exigences

- Démontrer une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Faire preuve d'autonomie, d'organisation et d'un grand sens des responsabilités ;
- Posséder une bonne capacité d'écoute et être orienté vers la résolution de problèmes ;
- Démontrer de bonnes aptitudes relationnelles ainsi qu'un bon esprit d'équipe ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Résider à Fermont ou s'engager à y déménager à son entrée en fonction.

CE QUE L'ON VOUS OFFRE

- Horaire de travail de trente-cinq heures (35) par semaine, réparties du lundi au vendredi midi, les vendredis après-midi étant non travaillés ;
- Salaire compétitif : conformément à l'entente du personnel cadre des employés de la Ville de Fermont, l'échelle salariale se situe entre 102 884,60 \$ et 113 622,60 \$ selon l'expérience et la formation ;
- Allocation annuelle de 19 500 \$ (augmentation prévue tous les 2 ans, selon l'entente des cadres) ;
- Régime d'assurance collective généreux, assumé entièrement par l'employeur ;
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offrant une contribution de l'employeur pouvant atteindre 10 % du salaire de base, selon la participation de l'employé et conformément à l'entente-cadre en vigueur ;
- Allocation familiale de transport par avion ;
- Possibilité d'hébergement à faible coût fourni par l'employeur ;

PASSEZ À L'ACTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à Mme Sarah Bélanger à sbelanger@villedeferont.qc.ca en indiquant le titre du poste, avant le 7 septembre 2026.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre et vous informons que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le titre du poste est utilisé au masculin dans le seul but d'alléger le texte. Le poste est ouvert à toute personne qualifiée, sans distinction.